



VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Grasse
Canton d'Antibes-Nord
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e
V I L L E D E B I O T

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 18 MAI 2016

COMPTE - RENDU

Madame le Maire ouvre la séance à 18 heures 30.

TRANSPORT

Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur – Motion de la Ville de Biot.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ

DEMANDE à SNCF Réseau de reconsidérer le projet avec la vision globale de l'axe Marseille - Nice.

DEMANDE la communication du résultat des études engagées, notamment des études alternatives (3^{ème} voie) pour un projet cohérent et soutenable pour les finances publiques et l'environnement.

REFUSE tout passage de la ligne nouvelle PACA sur le territoire biotois.